Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-253500821-20260923-CS202654-DE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE 23 SEPTEMBRE 2026

Nombre Total de membres :		
En exercice	**Présents**	**Qui ont pris part au vote**
31	20	20

L'an 2026, le 23 septembre à 18 H 00, le Comité du Syndicat Eau des Portes de Bretagne s'est réuni à la salle de réunion de la Maison de l'eau à Châteaubourg, sous la présidence de Monsieur Teddy REGNIER, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ainsi que le document préparatoire ont été transmis par écrit aux délégués titulaires et suppléants le 17 septembre 2026.

PRODUCTION Vote :
Vote à main levée
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

DISTRIBUTION Vote :
Vote à main levée
Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

CS 2026 – 54 : CREATION D'EMPLOI PERMANENT DE CHARGE.E DE COMMUNICATION

Présents – Membres Titulaires (16)

Messieurs Teddy REGNIER – Stéphane DOUABIN – Michel ERRARD – François-Xavier JUGUET - Serge BERGER - Madame Vanessa ALLAIN (VITRE COMMUNAUTE)

Monsieur Philippe HUBERT – Madame Soizic CHEVALIER (SIE LE PERTRE – SAINT CYR LE GRAVELAIS)

Mesdames Isabelle GAUTIER – Pascale MACOURS (LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE)

Messieurs Jean-Marc DESHOMMES – Gilles DETRAIT – Jean-François COLAS – Loic DAUVIER - Jean-Marc LEVEQUE - Madame Martine JOUANNET (PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE)

Présents – Membres Suppléants (2) :

Monsieur Nicolas ROCHER (VITRE COMMUNAUTE)

Monsieur Gwenaël DUMONT (LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE)

Pouvoir(s) (2) :

Monsieur Fabien LAMIRE donne pouvoir à Madame Vanessa ALLAIN (VITRE COMMUNAUTE)

Monsieur Ronan SALAUN donne pouvoir à Madame Isabelle GAUTIER (LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE)

Absents excusés – Membres Titulaires (15)

Messieurs Arnaud DUPUIS - Samuel CHAUVIN – Fabien LAMIRE –Charles JEULAND – Yannick BESNARD - Frédéric FAUCHEUX – Thomas CHAUDET - Mesdames Guylène JEUSSELIN – Myriam PIGEON (VITRE COMMUNAUTE)

Messieurs Ronan SALAUN - Jean-Philippe ROUDIER - Yves LEROUX – Jean-Marc PELLEN - Mesdames Angélique BEAULIEU (LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE)

Monsieur Christophe REBULARD (PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE)

Assistaient également à la réunion (sans voix délibérative) :

Mesdames Hélène BELINE – Chloé AGAESSE – Messieurs Adrien LUCAS – Benoit BOURGES – Cédric LE GARREC

Monsieur Olivier VINCENT (SMG Eau35)

A été nommé(e) secrétaire de séance : Monsieur Gilles DETRAIT

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-253500821-20260923-CS202654-DE

CS 2026 – 54 : CREATION D'EMPLOI PERMANENT DE CHARGE.E DE COMMUNICATION

Vu la délibération N° CS 2022-32 du 23 juin 2022 relative à la mise à disposition d'une chargée de communication du SMICTOM Sud Est 35 à Eau des Portes de Bretagne,

Vu la délibération N° CS 2023-71 du 7 décembre 2023 relative l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de la chargée de communication,

Vu la délibération N° CS 2025-32 du 26 juin 2025 relative l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition de la chargée de communication,

Vu la délibération N° CS 2025-33 du 26 juin 2025 relative à la création d'un emploi non permanent de chargé.e de communication,

Monsieur le Président expose :

Par délibération en date du 26 juin 2025, le Comité syndical a validé la création d'un emploi non permanent de Chargé.e de communication, relevant de la filière administrative, de catégorie B (cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux) pour une durée de 12 mois à compter du 1er septembre 2025.

Face aux besoins croissants et durables de communication du Syndicat, Monsieur le Président propose aujourd'hui de pérenniser ce poste en créant un emploi permanent de Chargé.e de communication à temps complet, de catégorie B, en filière administrative.

Le contenu des missions de ce poste sera :

- Activités principales (80%) : communication
 - Elaboration et mise en œuvre du plan de communication de la collectivité
 - Gestion du site Internet : réalisation des nouveaux contenus du site Internet, de la Newsletter, des actualités du site, mise à jour régulière et administration du site, suivi de la fréquentation
 - Relations presse : réalisation de communiqués, organisation de points presse, gestion des sollicitations media
 - Relations institutionnelles : emailing, réseaux sociaux
 - Organisation d'évènements : inauguration des nouveaux ouvrages, évènements grand public, évènements internes
 - Réalisation de supports de communication : plaquettes, livrets, kakemonos, …
 - Organisation des actions de sensibilisation du grand public et des scolaires : ateliers pédagogiques, visites d'ouvrages, …
 - Revues de presse
- Activités secondaires (20%) : assistance administrative au service administratif
 - Accueil physique et téléphonique
 - Traitement du courrier
 - Planification des salles de réunions
 - Assistance pour l'organisation des réunions d'instances
 - Suivi du parc informatique et téléphonique

Ainsi, Monsieur le Président propose la création d'un emploi permanent de Chargé.e de communication en filière administrative, de catégorie B (cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux) à temps complet à compter du 1er octobre 2026.

Le Président propose d'ajouter cet emploi au tableau des effectifs du Syndicat.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical *:*

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-253500821-20260923-CS202654-DE

- ***Valide*** *la proposition du Président de créer un emploi permanent de Chargé.e de communication,*
- ***Décide*** *de modifier le tableau des effectifs au Syndicat,*
- ***Décide*** *d'inscrire au budget 2027 les crédits correspondants,*
- ***Autorise*** *le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Au registre suivent les signatures,
Le Président
Teddy REGNIER

Teddy REGNIER
PRESIDENT
19 oct. 2026